



Les engagements de l'UIMM

Quels services pour demain ?

Développer des plateformes de services en commun

Ouvrir un guichet unique sur le territoire aux services économiques des fédérations professionnelles

Assister les entreprises dans leurs recrutements

Les aider à construire leur gestion prévisionnelle des compétences

Apporter une expertise en environnement, droit fiscal et droit des affaires

Aider au montage de dossiers de financement

Les appuyer dans les domaines de la stratégie, de l'innovation et du développement à l'international

Fonds « Agir pour l'insertion dans l'industrie ... » A2I

Projet

- Construire un parcours vers l'emploi au profit de publics qui en sont éloignés en partenariat avec les acteurs de l'insertion et notre réseau formation.



Budget

- 12 à 14 millions d'euros par an

Fonds pour l'innovation dans l'industrie ... F2I

Projets

- Soutien à des actions de sensibilisation, de formation et d'échanges à destination des responsables de PMI sur les démarches d'innovation
- Financement de chaires d'enseignement et de recherche
- Financement des programmes de recherche, valorisation de ceux-ci, attribution d'aides, bourses à des doctorants...
- Soutien à l'école, l'université ou le CFA qui accompagnent les étudiants et les apprentis qui travaillent au sein de PMI sur des projets d'innovation



Budget

- 3,5 à 4 millions d'euros par an

Aider au développement des PMI

« Le capital développement »

En partenariat avec les dispositifs existants sur le territoire

Objectif	Forme	Avantages	Exemples	Budget	Dotation initiale
<ul style="list-style-type: none">Financer un projet de développement d'une PMI et renforcer sa structure financière	<ul style="list-style-type: none">Garantir les prêts participatifs accordés par des banquiers partenaires	<ul style="list-style-type: none">Assimilé à des fonds propres, le prêt participatif intervient en haut de bilanIndépendance du dirigeant préservéePas de garantie réelle ou personnelle	<ul style="list-style-type: none">Prêt de 100 000 € à 400 000 € pour des entreprises en majorité de moins de 100 personnesTaux d'intérêt actuel : environ 3,5 %	<ul style="list-style-type: none">1 million d'euros par an	<ul style="list-style-type: none">50 millions d'euros

Dispositif de solidarité professionnelle...

Objectif

Soutenir les entreprises adhérentes victimes d'un conflit collectif

Montant de l'aide

Taux horaire du SMIC par heure de travail perdue non payée à partir du 4^{ème} jour ouvré d'arrêt total du travail de certains ou de tous les salariés

Budget

5 millions d'euros par an

Moderniser l'Union...



Objectif

- Améliorer le service aux entreprises

Projets soutenus

- Toute chambre syndicale qui crée un service nouveau ou qui s'associe à d'autres chambres syndicales ou fédérations industrielles pour développer une plateforme de services communs

Budget

- 2 millions d'euros par an